

INVITATION À PARTICIPER AU PROGRAMME RELÈVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION – Membres dont le parcours s'arrime aux besoins de renforcement du profil collectif enrichi du CA

La Caisse Desjardins Des Rivières de Québec est à la recherche d'une personne souhaitant participer au programme ***Relève au conseil d'administration***.

Le programme ***Relève au conseil d'administration*** vous offre l'occasion de vous familiariser avec le fonctionnement du CA et de contribuer à la performance de votre coopérative financière. Nommée par le conseil d'administration, la relève au CA participe activement aux rencontres et aux discussions de ce dernier, mais sans droit de vote. Forte de cette expérience, la personne participante au programme peut tenter d'accroître son engagement en soumettant sa candidature à un poste au conseil d'administration.

Voilà l'occasion de représenter les membres de son milieu et de vivre les valeurs de la coopération. Cet engagement permet à la relève de faire bénéficier le CA de son expérience et de ses connaissances. En participant à des activités de représentation ou à des événements démocratiques, elle se fait déjà connaître auprès de son milieu et des membres de sa caisse, ce qui pourrait mener éventuellement à une transition vers un rôle de membre du CA élu.

Si vous êtes intéressé(e), vous devez :

- correspondre au profil suivant (entre autres) :
 - être âgé entre 50 et 64 ans
 - avoir des compétences dans le domaine de l'éducation serait un atout
- être membre de plein droit de la caisse où le programme est offert;
- avoir le statut de résident ou de citoyen canadien ou d'immigrant reçu;
- avoir son domicile, une résidence, un établissement ou un emploi habituel dans la même province que la caisse ou faire partie du groupe décrit dans ses statuts;
- ne pas être employé(e) ou administrateur(trice) d'une caisse, de la Fédération ou d'une autre composante de Desjardins;
- ne pas faire partie de la famille immédiate d'un membre du conseil d'administration ou d'un(e) employé(e) de la caisse;
- ne jamais avoir été exclu(e) d'une caisse du Groupe coopératif Desjardins;
- s'engager à respecter l'encadrement juridique et réglementaire ainsi que le code de déontologie Desjardins;
- autoriser la caisse à procéder à une enquête de sécurité et de crédit.

Le défi vous intéresse? Acheminez une lettre d'intérêt et un curriculum vitae au marianne.fleury@desjardins.com.

Vous avez jusqu'au 19 juin 2023 pour poser votre candidature. Nous procéderons par la suite à des entrevues avec les personnes dont la candidature sera retenue.

Merci à toutes les personnes intéressées!

Suzanne Canac Marquis, présidente
Conseil d'administration